

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 5,3%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 25,2%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 90 MDH à fin octobre 2021 contre 89 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+29%), compte tenu de remboursements de 18 MDH à fin octobre 2021 contre 13 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, les droits de douane avaient diminué de 5,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, soit -448 MDH (7.374 MDH contre 7.822 MDH) ;
- TVA à l'importation (+25,1%), compte tenu de remboursements de 6 MDH à fin octobre 2021 contre 15 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 13,4% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -4.225 MDH (27.199 MDH contre 31.424 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+22,9%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 63 MDH à fin octobre 2021 contre 59 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 16,8% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -2.246 MDH (11.096 MDH contre 13.342 MDH) ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+14,9%) et des autres TIC (+32,8%). A fin octobre 2020, la TIC sur les tabacs manufacturés avait baissé de 7,9% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -711 MDH (8.268 MDH contre 8.979 MDH) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 6.284 MDH à fin octobre 2021 contre 6.623 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 8,4%, compte tenu de restitutions qui ont été de 320 MDH à fin octobre 2021 contre 400 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH.

A fin octobre 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,8 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin octobre 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+11,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 166 MDH à fin octobre 2021 contre 89 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 82,9% par rapport à leur niveau de fin octobre 2020. A fin octobre 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 5% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -1.766 MDH (33.717 MDH contre 35.483 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 10%.

- la TVA à l'intérieur (+17,6%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.650 MDH à fin octobre 2021 contre 6.076 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH. A fin octobre 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 1,5% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -346 MDH (23.371 MDH contre 23.717 MDH).

A fin octobre 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 8.074 MDH contre 8.682 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 12.989 MDH à fin octobre 2021 contre 10.769 MDH un an auparavant, en augmentation de 20,6% ou +2.220 MDH. A fin octobre 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 20,5% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, soit -2.784 MDH (10.769 MDH contre 13.553 MDH).
- les majorations de retard (+15,9%), résultant de recettes brutes de 1.161 MDH contre 932 MDH et de dégrèvements de 148 MDH à fin octobre 2021 contre 58 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 38,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, soit -588 MDH (932 MDH contre 1.520 MDH).

4- la baisse des recettes non fiscales de 17% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (8.412 MDH contre 18.553 MDH) et des fonds de concours (653 MDH contre 4.798 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.245 MDH contre 8.142 MDH) et des recettes gazoduc (708 MDH contre 347 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 72% et un taux d'émission sur engagements de 88%, contre respectivement 71% et 90% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 4,9% provenant de :

- la hausse de 5,2% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,3% des dépenses de personnel et de 2,9% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 0,4% des charges en intérêts de la dette ;
- la hausse de 18,7% des émissions de la compensation ;
- la baisse de 5% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 8.082 MDH contre 8.703 MDH à fin octobre 2020.

3- une diminution des dépenses d'investissement émises de 2,8%, passant de 54,9 MMDH à fin octobre 2020 à 53,4 MMDH à fin octobre 2021, en raison de l'augmentation de 8,1% des dépenses des ministères et de la baisse de 14,5% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2,1 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 47,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 8,4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 50,4 MMDH à fin octobre 2020 compte tenu d'un solde positif de 7,4 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2020	LF 2021	Octobre 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	200 440	226 922	211 163	93,1%	5,3%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	165 067	201 892	181 804	90,0%	10,1%
Impôts directs	75 584	80 712	74 295	92,0%	-1,7%
Impôts indirects	71 340	95 604	85 006	88,9%	19,2%
Droits de douane	7 374	10 837	9 514	87,8%	29,0%
Droits d'enregistrement et de timbre	10 769	14 739	12 989	88,1%	20,6%
1.2- Recettes non fiscales :	35 373	25 030	29 359	117,3%	-17,0%
Monopole et participations	8 142	17 118	9 245	54,0%	13,5%
Privatisation	0	4 000	5 416	135,4%	
Domaine	254	255	360	141,2%	41,7%
Autres recettes ⁽²⁾	26 977	3 657	14 338	392,1%	-46,9%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	203 391	254 253	213 312	83,9%	4,9%
2.1- Biens et services :	160 715	205 721	169 121	82,2%	5,2%
Personnel	110 831	139 863	117 785	84,2%	6,3%
Autres biens et services ⁽³⁾	49 884	65 858	51 336	77,9%	2,9%
2.2- Intérêts de la dette :	26 693	28 678	26 813	93,5%	0,4%
Intérieure	23 509	24 660	23 605	95,7%	0,4%
Extérieure	3 184	4 018	3 208	79,8%	0,8%
2.3- Compensation⁽³⁾	9 271	13 540	11 004	81,3%	18,7%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	6 712	6 314	6 374	101,0%	-5,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	-2 951	-27 331	-2 149		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	54 893	77 202	53 361	69,1%	-2,8%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	7 013	916	7 818		
6- SOLDE DES SEGMA	388	0	596		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-50 443	-103 617	-47 096		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 092	0	-20 790		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-56 535	-103 617	-67 886		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	43 074	67 766	62 266		
Dont :					
Adjudications	44 643		32 443		
Dépôts au Trésor	-10 326		12 555		
Compte courant à BAM	-33		2 783		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	13 461	35 851	5 620		
Tirages et dons	31 976	42 500	14 201		
Amortissement	-18 515	-6 649	-8 581		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Octobre 2020	LF 2021	Octobre 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	165 067	201 892	181 804	90,0%	10,1%
IMPÔTS DIRECTS	75 584	80 712	74 295	92,0%	-1,7%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	239	69	137	198,6%	-42,7%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	38 510	38 672	35 215	91,1%	-8,6%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	33 717	39 880	37 666	94,4%	11,7%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	23	34	17	50,0%	-26,1%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 146	0	79		-96,3%
<i>Majorations de retard</i>	932	1 997	1 161	58,1%	24,6%
<i>Autres⁽³⁾</i>	17	60	20	33,3%	17,6%
DROITS DE DOUANE^(*)	7 374	10 837	9 514	87,8%	29,0%
IMPÔTS INDIRECTS	71 340	95 604	85 006	88,9%	19,2%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	20 770	29 094	24 991	85,9%	20,3%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	8 268	11 211	9 499	84,7%	14,9%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	11 096	15 950	13 623	85,4%	22,8%
<i>Autres^(*)</i>	1 406	1 933	1 869	96,7%	32,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	50 570	66 510	60 015	90,2%	18,7%
<i>à l'intérieur</i>	23 371	30 270	25 991	85,9%	11,2%
<i>à l'importation^(*)</i>	27 199	36 240	34 024	93,9%	25,1%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	10 769	14 739	12 989	88,1%	20,6%
RECETTES NON FISCALES	35 373	25 030	29 359	117,3%	-17,0%
<i>Domaine</i>	254	255	360	141,2%	41,7%
<i>Monopoles et participations</i>	8 142	17 118	9 245	54,0%	13,5%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	5 416	135,4%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	4 798	0	653		-86,4%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 332	1 000	1 495	149,5%	12,2%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	347	0	708		104,0%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	20 500	2 657	11 482	432,1%	-44,0%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	200 440	226 922	211 163	93,1%	5,3%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

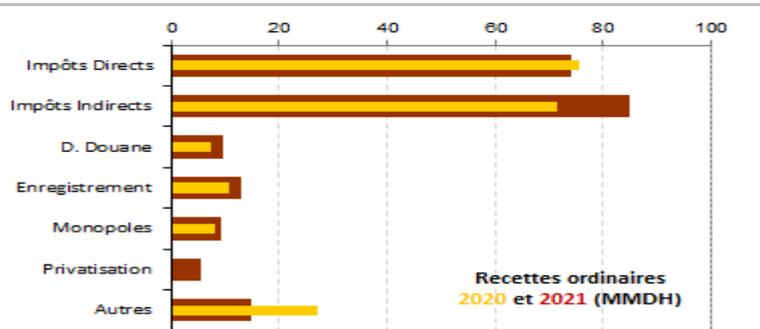
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2021 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 5,3% et des dépenses ordinaires émises de 4,9% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 67,9 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 5,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 62,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 211,2 MMDH contre 200,4 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 5,3% ou +10,7 MMDH.

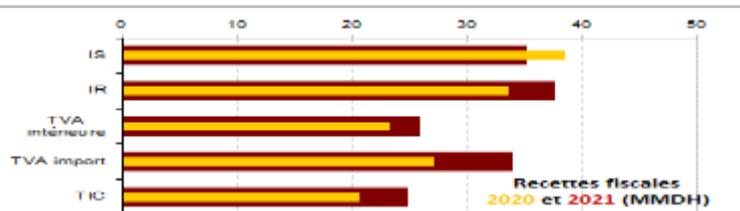
Ceci s'explique par la hausse des droits de douane de 29%, des impôts indirects de 19,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%, conjuguée à la diminution des impôts directs de 1,7% et des recettes non fiscales de 17%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 181,8 MMDH contre 165,1 MMDH à fin octobre 2020, en augmentation de 10,1% ou +16,7 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 25,2% et de la fiscalité domestique de 3,2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 57.073 MDH à fin octobre 2021 contre 45.582 MDH un an auparavant, en hausse de 25,2% ou +11.491 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 90 MDH à fin octobre 2021 contre 89 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 57.161 MDH à fin octobre 2021 contre 45.669 MDH un an auparavant, en hausse de 25,2% ou +11.492 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2021 ont atteint 9.496 MDH contre 7.361 MDH un an auparavant, soit une hausse de 29% ou +2.135 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 18 MDH contre 13 MDH à fin octobre 2020. A fin octobre 2020, les droits de douane ont diminué de 5,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, soit -448 MDH (7.374 MDH contre 7.822 MDH).

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 34.018 MDH à fin octobre 2021 contre 27.184 MDH à fin octobre 2020, enregistrant une hausse de 25,1% ou +6.834 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 6 MDH à fin octobre 2021 contre 15 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 13,4% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -4.225 MDH (27.199 MDH contre 31.424 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 32,9% ou +1.360 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 23,7% ou +5.474 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 13.559 MDH contre 11.037 MDH, en augmentation de 22,9% par rapport à leur niveau de fin octobre 2020 ou +2.522 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 63 MDH à fin octobre 2021 contre 59 MDH un an auparavant.

A fin octobre 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 16,8% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -2.246 MDH (11.096 MDH contre 13.342 MDH).

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 13.623 MDH contre 11.096 MDH, en hausse de 22,8% par rapport à leur niveau de fin octobre 2020 ou +2.527 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 107 MMDH à fin octobre 2021 contre 103.1 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 3,8% ou +3.890 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 6.284 MDH à fin octobre 2021 contre 6.623 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 113,3 MMDH à fin octobre 2021 contre 109,7 MMDH à fin octobre 2020, soit une hausse de 3,2% ou +3.551 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 34.895 MDH à fin octobre 2021 contre 38.110 MDH un an auparavant, en baisse de 8,4% ou -3.215 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 320 MDH à fin octobre 2021 contre 400 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 35.215 MDH à fin octobre 2021 contre 38.510 MDH à fin octobre 2020, en diminution de 8,6% ou -3.295 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin octobre 2021 ont enregistré une hausse de 11,5% par rapport à leur niveau à fin octobre 2020 (37.500 MDH contre 33.628 MDH), soit +3.872 MDH, compte tenu de restitutions de 166 MDH contre 89 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 5% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -1.766 MDH (33.717 MDH contre 35.483 MDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 82,9% ou +1.606 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (3.544 MDH contre 1.938 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 10% ou +744 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	33 717	37 666	11,7%
dont IR prélevé par la DDP	7 417	8 161	10,0%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires⁵

A fin octobre 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 79 MDH contre 2.146 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2021 se sont établies à 20.341 MDH contre 17.295 MDH à fin octobre 2020, en hausse de 17,6% ou +3.046 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.650 MDH à fin octobre 2021 contre 6.076 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶. A fin octobre 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 1,5% par rapport à son niveau à fin octobre 2019, soit -346 MDH (23.371 MDH contre 23.717 MDH).

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 25.991 MDH contre 23.371 MDH un an auparavant, en hausse de 11,2% ou +2.620 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 8.074 MDH à fin octobre 2021 contre 8.682 MDH à fin octobre 2020, soit -608 MDH. Les remboursements de TVA (8.074 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 5.650 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.421 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 12.989 MDH à fin octobre 2021 contre 10.769 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 20,6% ou +2.220 MDH. A fin octobre 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 20,5% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, soit -2.784 MDH (10.769 MDH contre 13.553 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 15,9%, résultant de recettes brutes de 1.161 MDH contre 932 MDH et de dégrèvements de 148 MDH à fin octobre 2021 contre 58 MDH un an auparavant. A fin octobre 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 38,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, soit -588 MDH (932 MDH contre 1.520 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 174 MDH contre 279 MDH, en baisse de 37,6% ou -105 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 29,4 MMDH contre 35,4 MMDH un an auparavant, en baisse de 17% ou -6 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (8,4 MMDH contre 18,6 MMDH) et des fonds de concours (653 MDH contre 4.798 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.245 MDH contre 8.142 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.495 MDH contre 1.332 MDH) et de la redevance gazoduc (708 MDH contre 347 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9.245 MDH à fin octobre 2021 contre 8.142 MDH à fin octobre 2020, en hausse de 13,5% ou +1.103 MDH.

Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (4,1 MMDH contre 3,6 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 950 MDH), Bank Al-Maghrib (915 MDH contre 1.020 MDH) et Maroc Télécom (659 MDH contre 911 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	1 020	1 003	915	91,2%
I.A.M	911	1 178	659	55,9%
O.C.P	3 600	4 100	4 101	100,0%
ANCFCC	950	3 280	2 500	76,2%
Autres	1 661	7 557	1 070	14,2%
TOTAL	8 142	17 118	9 245	54,0%

- Privatisation⁷

A fin octobre 2021, les recettes de privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 5.416 MDH, représentant la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de Marsa Maroc pour 5.306 MDH et de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la société « Foncière Université Internationale de Rabat » pour 110 MDH.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 46,9%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (8,4 MMDH contre 18,6 MMDH) et des fonds de concours (653 MDH contre 4.798 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

A fin octobre 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 54,4 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

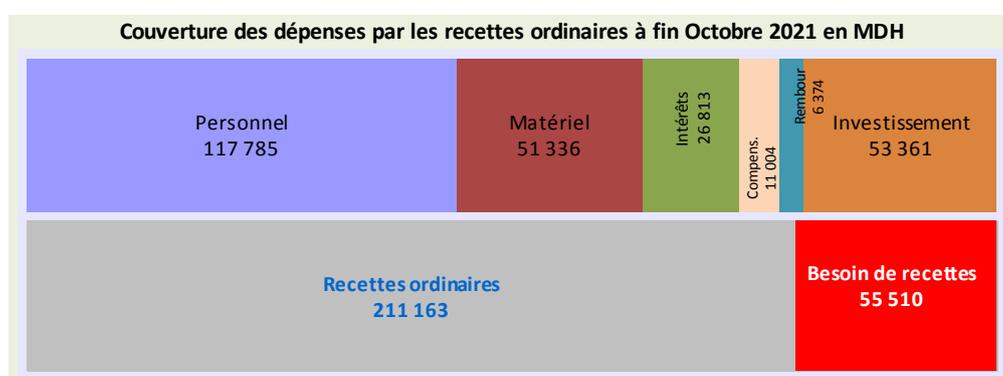
⁷ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Octobre 2021

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	54 359	▲ 22,2%	26,5%
	- à l'importation	34 018	▲ 25,1%	16,6%
	- à l'intérieur	20 341	▲ 17,6%	9,9%
2	Impôt sur le revenu	37 500	▲ 11,5%	18,3%
3	Impôt sur les sociétés	34 895	▼ 8,4%	17,0%
4	TIC prod. énergétiques	13 559	▲ 22,9%	6,6%
5	Droits d'enregistrement	12 989	▲ 20,6%	6,3%
6	TIC tabacs manufacturés	9 499	▲ 14,9%	4,6%
7	Droits de douane	9 496	▲ 29,0%	4,6%
8	Monopoles	9 245	▲ 13,5%	4,5%
9	Privatisation	5 416		2,6%
10	Recettes en atténuation de dépenses	1 495	▲ 12,2%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 99% contre 98,5% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2021, 55,8% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,3% aux dépenses de matériel, 12,7% aux intérêts de la dette et 5,2% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

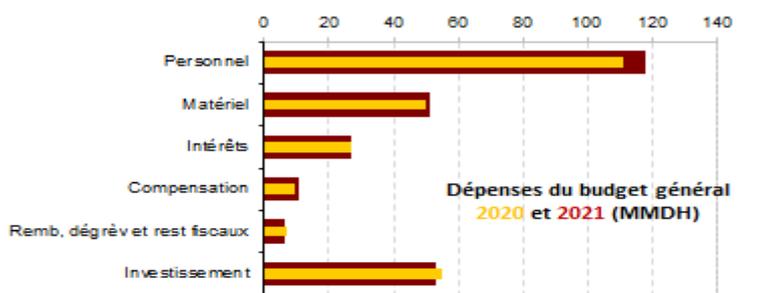
A fin octobre 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 448,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 72% contre 71% à fin octobre 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 88% contre 90% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2021				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	227 459	189 617	186 499	83%	98%
Investissement	94 484	70 386	53 361	74%	76%
C.S.T	221 080	113 118	80 116	51%	71%
SEGMA	4 717	2 588	1 131	55%	44%
Dette	77 663	72 689	72 689	94%	100%
TOTAL	625 403	448 398	393 796	72%	88%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 312,5 MMDH à fin octobre 2021, en baisse de 1,3% par rapport à leur niveau à fin octobre 2020, en raison de la diminution de 14,6% des charges de la dette budgétisée⁸ et de 2,8% des dépenses d'investissement, conjuguée à l'augmentation de 5,5% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	176 698	225 576	186 499	83%	5,5%
Investissement	54 893	77 202	53 361	69%	-2,8%
Dette	85 155	77 663	72 689	94%	-14,6%
TOTAL	316 746	380 441	312 549	82%	-1,3%

La diminution des charges de la dette budgétisée de 14,6% s'explique par la baisse de 21,5% des remboursements du principal (45,9 MMDH contre 58,5 MMDH) et par la hausse de 0,4% des intérêts de la dette (26,8 MMDH contre 26,7 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 186,5 MMDH, dont 117,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 6,3%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 6,7% (43,1 MMDH contre 40,4 MMDH) et les dépenses des charges communes de 2,6% (19,2 MMDH contre 18,7 MMDH) en raison notamment de l'accroissement de 18,7% des émissions de la compensation (11 MMDH contre 9,3 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 5% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (5.650 MDH contre 6.076 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	110 831	139 863	117 785	84%	6,3%
Matériel	40 440	50 702	43 147	85%	6,7%
Charges communes	18 715	24 547	19 193	78%	2,6%
dont compensation	9 271	13 450	11 004	82%	18,7%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 712	6 314	6 374	101%	-5,0%
TOTAL	176 698	225 576	186 499	83%	5,5%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 5% en raison notamment de la baisse de 426 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 80 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2021 se sont établis à 117,8 MMDH contre 110,8 MMDH, en hausse de 6,3% par rapport à leur niveau de fin octobre 2020 ou +6.954 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 101,5 MMDH, en hausse de 5,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,8% et des rappels de 122,9% (5.143 MDH contre 2.307 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 51,3 MMDH, en hausse de 2,9% ou +1.452 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (25,2 MMDH contre 21,4 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3,8 MMDH contre 7,6 MMDH).

⁸ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 26.813 MDH à fin octobre 2021 contre 26.693 MDH à fin octobre 2020, en augmentation de 0,4% ou +120 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 0,4% (23.605 MDH contre 23.509 MDH) et par celles de la dette extérieure de 0,8% (3.208 MDH contre 3.184 MDH).

Compensation

A fin octobre 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 11.004 MDH contre 9.271 MDH à fin octobre 2020, en hausse de 18,7% ou +1.733 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 6.374 MDH contre 6.712 MDH, en baisse de 5% ou -338 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (6.284 MDH contre 6.623 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (5.650 MDH contre 6.076 MDH) et des restitutions de l'IS (320 MDH contre 400 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	6 623	6 166	6 284	101,9%	-5,1%
Impôt sur les sociétés	400	436	320	73,4%	-20,0%
Impôt sur le revenu	89	83	166	200,0%	86,5%
TVA intérieure	6 076	5 556	5 650	101,7%	-7,0%
Majorations de retard	58	73	148	202,7%	155,2%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	8	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	89	148	90	60,8%	1,1%
Droits d'importation	13	25	18	72,0%	38,5%
TIC prod. énergétiques	59	24	63	262,5%	6,8%
TIC tabacs manufacturés	2	0	0		
Autres TIC	0	7	3	42,9%	
TVA à l'importation	15	47	6	12,8%	-60,0%
Autres	0	45	0	0,0%	
TOTAL	6 712	6 314	6 374	101,0%	-5,0%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2021 a été négatif de 2,1 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

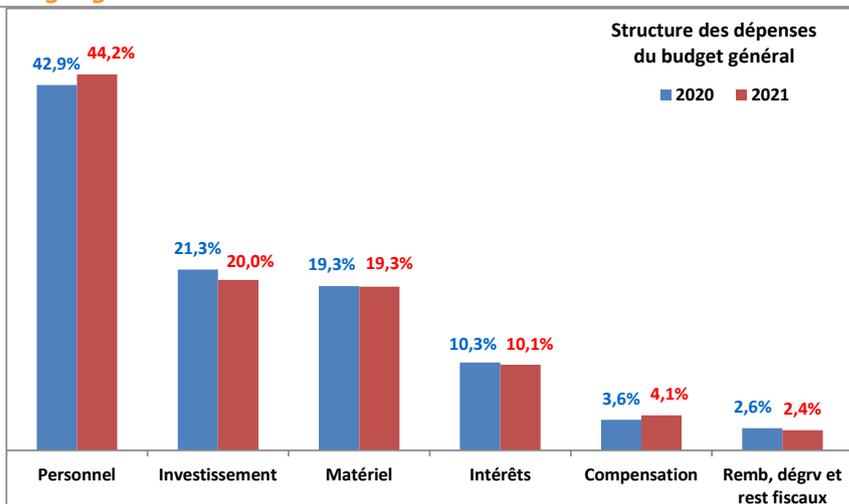
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 53,4 MMDH à fin octobre 2021 contre 54,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 2,8% ou -1.532 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 8,1% et à la baisse des dépenses des charges communes de 14,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 18,2 MMDH contre 22,9 MMDH à fin octobre 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	54 893	77 202	53 361	69%	-2,8%
1- Ministères	28 417	48 870	30 711	63%	8,1%
2- Charges communes :	26 476	28 332	22 650	80%	-14,5%
- Concours divers	22 905	22 549	18 201	81%	-20,5%
- Ristournes d'intérêts	233	246	218	89%	-6,4%
- Autres	3 338	5 537	4 231	76%	26,8%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2020 et fin octobre 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel et des émissions de la compensation, conjuguée à la stagnation de la part des dépenses de matériel et à la baisse de la part des intérêts de la dette, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 87,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 18,2 MMDH contre 22,9 MMDH à fin octobre 2020 et d'une recette de 3,8 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 80,1 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2.489 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 7,8 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	93 703	83 329	74 562	90 078	81 289	69 100	5 462
TVA des Coll.Terr.	22 873	28 504	25 926	22 455	28 504	22 099	3 827
Part régions (IS, IR, ...)	5 877	9 000	7 484	5 539	9 000	7 657	-172
I.N.D.H	1 912	3 350	1 724	1 301	3 350	1 595	129
Soutien prix. prd.alim.	210	600	194	0	600	0	194
F.S. Routier	2 285	2 700	2 807	1 115	2 700	2 453	354
F.D. Agricole	3 189	4 000	3 392	3 142	4 000	3 633	-241
Remploi domanial	1 128	1 520	1 111	9 960	1 520	2 834	-1 723
Lutte contre chômage	1 829	1 500	1 590	1 459	1 500	1 359	231
Dons des pays du CCG	121	1 800	222	478	0	741	-519
Appui Cohés. Sociale	1 226	9 500	5 796	1 633	9 500	3 208	2 588
F.S. Habitat	1 542	2 000	1 831	1 150	2 000	1 901	-70
Gestion Covid-19	34 518	0	4 785	26 043	0	7 886	-3 101
Autres CAS	16 993	18 855	17 700	15 803	18 615	13 735	3 965
C. Dép. Dotation^(**)	13 931	10 801	13 359	10 433	10 801	10 928	2 431
Autres C.S.T	16	170	13	126	1 295	88	-75
TOTAL	107 650	94 300	87 934	100 637	93 385	80 116	7 818

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin octobre 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.727 MDH contre 1.565 MDH à fin octobre 2020, en hausse de 10,4%.

Les dépenses ont été de 1.131 MDH à fin octobre 2021 contre 1.177 MDH un an auparavant, en diminution de 3,9%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	507	0	702		38,5%
Recettes	1 493	1 913	1 594	83%	6,8%
Dépenses	986	1 913	892	47%	-9,5%
Equipement :	-119	0	-106		-10,9%
Recettes	72	272	133	49%	84,7%
Dépenses	191	272	239	88%	25,1%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin octobre 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 93,1% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 83,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 69,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH				
	LF 2021	Octobre 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	226 922	211 163	93,1%	-15 759
1.1- Recettes fiscales :	201 892	181 804	90,0%	-20 088
<i>Impôts directs</i>	80 712	74 295	92,0%	-6 417
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	35 215	91,1%	-3 457
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	37 666	94,4%	-2 214
<i>Impôts indirects</i>	95 604	85 006	88,9%	-10 598
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	25 991	85,9%	-4 279
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	34 024	93,9%	-2 216
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	24 991	85,9%	-4 103
<i>Droits de douane</i>	10 837	9 514	87,8%	-1 323
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	12 989	88,1%	-1 750
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	29 359	117,3%	4 329
<i>Monopole et participations</i>	17 118	9 245	54,0%	-7 873
<i>Domaine</i>	255	360	141,2%	105
<i>Autres recettes</i>	7 657	19 754	258,0%	12 097
2- DEPENSES ORDINAIRES	254 253	213 312	83,9%	-40 941
2.1- Biens et services :	205 721	169 121	82,2%	-36 600
<i>Personnel</i>	139 863	117 785	84,2%	-22 078
<i>Autres biens et services</i>	65 858	51 336	77,9%	-14 522
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	26 813	93,5%	-1 865
<i>Intérieure</i>	24 660	23 605	95,7%	-1 055
<i>Extérieure</i>	4 018	3 208	79,8%	-810
2.3- Compensation	13 540	11 004	81,3%	-2 536
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	6 374	101,0%	60
3- INVESTISSEMENT	77 202	53 361	69,1%	-23 841

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 47,1 MMDH à fin octobre 2021 contre un déficit budgétaire de 50,4 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 954 MDH à fin octobre 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 20,8 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 67,9 MMDH contre un besoin de financement de 56,5 MMDH à fin octobre 2020 et d'un flux net positif de 5,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 13,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 62,3 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 43,1 MMDH à fin octobre 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2021, le financement extérieur net a été positif de 5,6 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 8,6 MMDH et les tirages ont été de 14,2 MMDH, dont 7,2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 32,4 MMDH contre 44,6 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 12,6 MMDH contre une baisse de 10,3 MMDH à fin octobre 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,8 MMDH contre une reconstitution de 33 MDH à fin octobre 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours d'octobre 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début novembre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 86,1 MMDH à fin octobre 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 12,6 MMDH.

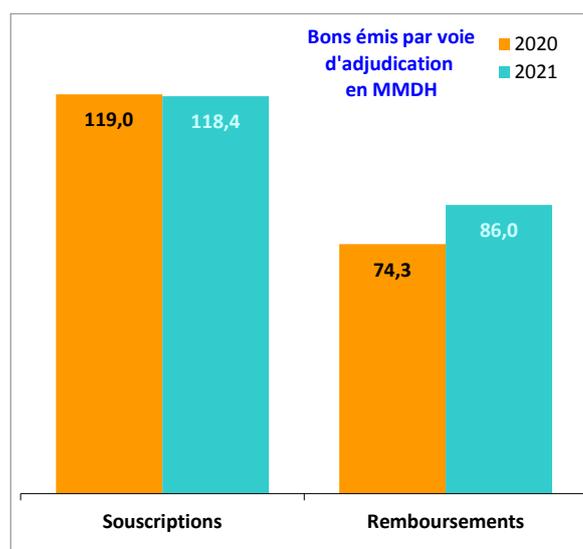
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,5 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 2,7 MMDH effectués en octobre 2021 et dont le remboursement n'intervient qu'en novembre 2021.

Dettes intérieure

S'élevant à 637,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 32,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 118,4 MMDH et de remboursements pour 86 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 119 MMDH et de remboursements pour 74,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	118 427	85 984	633 184	5,4%
13 semaines	2 284,0	3 553,3	4 837,3	1 000	
26 semaines	7 478,6	4 128,4	9 534,6	2 072	
52 semaines	23 062,1	11 623,1	15 090,1	19 595	
2 ans	56 936,8	37 397,9	16 187,7	78 147	
5 ans	159 383,6	34 414,4	25 046,4	168 752	
10 ans	121 781,4	14 972,4	8 591,3	128 163	
15 ans	125 335,9	3 100,6	6 696,7	121 740	
20 ans	72 383,5	5 801,0	0,0	78 185	
30 ans	32 095,3	3 435,5	0,0	35 531	
Autres	3 489	4 923	3 895	4 517	29,5%
Total	604 230	123 350	89 879	637 701	5,5%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 17,7 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 401,0	
2 ans	3 089,3	
5 ans	9 147,7	8 926,7
10 ans	2 085,7	4 398,6
15 ans		1 172,4
20 ans		1 867,4
30 ans		1 392,4
Total	17 723,7	17 757,5